



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREMIER MINISTRE

S . G . D . S . N
Agence nationale de la sécurité
des systèmes d'information
CERTA

Paris, le 30 juillet 2012
N° CERTA-2012-AVI-410

Affaire suivie par :
CERTA

AVIS DU CERTA

Objet : Vulnérabilité dans IBM AIX

Conditions d'utilisation de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/certa/apropos.html>
Dernière version de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2012-AVI-410>

Gestion du document

Référence	CERTA-2012-AVI-410
Titre	Vulnérabilité dans IBM AIX
Date de la première version	30 juillet 2012
Date de la dernière version	–
Source(s)	Bulletin de sécurité IBM du 26 juillet 2012
Pièce(s) jointe(s)	Aucune

TAB. 1 – Gestion du document

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

1 Risque

Déni de service.

2 Systèmes affectés

- IBM AIX 7.1 ;
- IBM AIX 6.1 ;
- IBM AIX 5.3.

3 Résumé

Une vulnérabilité a été corrigée dans *IBM AIX*. Elle concerne l'appel système « dupmsg » et peut causer un arrêt inopiné du serveur.

4 Solution

Se référer au bulletin de sécurité de l'éditeur pour l'obtention des correctifs (cf. section Documentation).

5 Documentation

- Bulletin de sécurité IBM du 26 juillet 2012 :
http://aix.software.ibm.com/aix/efixes/security/syscall_advisory.asc
- Référence CVE CVE-2012-0723 :
<http://cve.mitre.org/cgi-bin/cvename.cgi?name=CVE-2012-0723>

Gestion détaillée du document

30 juillet 2012 version initiale.